

# St PAUL d'ARIFAT

En Janvier 2019  
début de la pose des compteurs Linky dans le village



Réunion d'information organisée par le Collectif  
" Alerte aux Ondes de Vabre "

Samedi 22 décembre à 14h30

**Salle Aimé FARGUES**

Animée par Mr Patrice Goyaud, ingénieur retraité EDF/ RTE,  
spécialiste des questions d'énergie et de fonctionnement des

Les compteurs sont la propriété des communes.  
La loi ne rend pas obligatoire le changement des compteurs

Linky enregistre les consommations électriques et les  
envoie à l'aide d'un courant porteur en ligne (CPL)

- + rayonnements électromagnétiques dans les logements
- + risque de dommages sur les appareils électriques
- + risque d'augmentation des factures
- + bond en avant vers "le tout connecté" et le "tout surveillé"
- + aberration environnementale:

35 millions de compteurs qui fonctionnent seront jetés,  
remplacés par un système qui consommera plus que  
l'existant.

Au moins 840 municipalités ont refusé ou règlementé la  
pose des Linky

Contrairement à ce que disent Enedis et d'autres, vous  
pouvez refuser son installation

Courriel: [alerteauxondes.vabre@gmail.com](mailto:alerteauxondes.vabre@gmail.com)